



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Niveau : initial

Présentiel

<u>Objectif général</u>	Intervenir efficacement face à un accident de travail
<u>Durée</u>	2 journées – 14 heures de face à face pédagogique
<u>Objectifs</u>	Acquérir les connaissances nécessaires à la prévention des risques de votre établissement et les gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relais de secours
<u>Public</u>	tout public volontaire devant à terme exercer la fonction de SST au sein de son établissement
<u>Pré-requis</u>	savoir communiquer et lire en Français

PROGRAMME

Présentation du groupe

Rôle du SST dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise (sensibilisation à la prévention des risques professionnels)

- Protéger
- De protéger à prévenir
- Examiner
- Faire alerter
- De faire alerter à informer
- Secourir
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond, se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- La victime répond, elle se plaint de brûlures
- La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Méthodes & moyens pédagogiques

<u>Animateur</u>	Mohamed EL MIMOUNI – Tiphaine JOURDHEUIL
<u>Modalité</u>	Présentiel
<u>Pédagogie</u>	cours basé essentiellement sur la pratique ; conforme au programme de l'I.N.R.S.
<u>Moyens pédagogiques</u>	Ordinateur portable – Vidéoprojecteur - Mannequin adulte, enfant et nourrisson Défibrillateur automatique externe de formation - Malette de maquillage
<u>Support pédagogique</u>	Mémo S.S.T. illustré
<u>Modalités d'évaluation des acquis</u>	Evaluation certificative des compétences SST, conforme au document de référence SST fourni par l'I.N.R.S.
<u>Sanction</u>	certificat SST, sous réserve de participation active et de réussite à l'évaluation certificative des compétences SST (certificat valide 24 mois)
<u>Ce qu'il faut savoir</u>	la formation ne peut avoir lieu si le nombre de participants est inférieur à 4. La limite étant fixée à 10 pour des raisons d'organisation et d'horaires.

information
CORONAVIRUS

EPIDEMIE COVID-19 : adaptation du contenu pédagogique

Conformément aux mesures sanitaires, le programme SST est susceptible d'être réactualisé tout au long de l'épidémie. Les démonstrations se feront sur mannequin.

A ce jour, les consignes émanant de l'INRS sont les suivantes :

- Le port du masque est obligatoire durant toute la session et les épreuves certificatives
- Des gants jetables seront fournis si nécessaire aux activités proposées
- L'utilisation de maquillage lors de mises en situation est proscrite
- La compression / le garrot / Pansement : Les stagiaires pratiquent sur eux-mêmes
- La pratique de l'insufflation est provisoirement suspendue
- La PLS : apprentissage sur mannequin si disponible. Dans le cas contraire, la PLS pourra être enseignée avec port du masque, gants et surblouse pour les stagiaires jouant le SST.